

Procès-verbal de la réunion du Comité directeur

du lundi 17 avril 2023.

Présents : Aude Cavarroc présidente, Benjamin Cavarroc, Gilbert Douls, Philippe Gallien, Germain Gaudel, Laurent Gaudel, Gérard Gazagnes et Patrick Martinez.

Présents en visio : Georges Andrieux, Alain Ginestet et Julien Landes.

Absents excusés : Eric Demange, Alain Garcia-Bonet, Edith Masson.

Invité en visio : Olivier Carerras.

1 : Préambule En préambule de la réunion, Aude Cavarroc donne la parole à Germain Gaudel. Il annonce l'arrêt du club d'Entraygues sur la base d'une fusion-absorption avec le club de Lioujas. « Le club d'Entraygues s'éteint après 30 ans d'existence, en raison notamment de la situation familiale ; nos parents ne résidant plus à Entraygues, Laurent et moi, qui avons fondé le club, avons perdu la motivation personnelle ». Les 18 joueurs (joueuses) licenciés au Club Pongiste d'Entraygues pourront jouer à Lioujas sans procédure de mutation. Il en sera de-même pour les adhérents qui souhaitent muter dans un autre club. Les équipes qui représentaient les deux clubs en compétitions pourront être réengagées au niveau fixé par le bilan de la deuxième phase de la saison 2022/2023 après validation des procédures règlementaires.

2 : Flyers et affiches représentant le Comité Départemental et les clubs affiliés Des avis et corrections sont suggérées sur le module élaboré par Rémi Babec qui devra rectifier et solliciter des devis pour 500 flyers et des affiches qui pourront être distribués et exposés pour tout événement susceptible de promouvoir notre discipline sportive. Les contacts de clubs mentionnés seront basés sur les sites Internet, pages Facebook ou autres réseaux sociaux permettant de les contacter plus durablement que par la mention des portables des dirigeants.

3 : Compétitions féminines par équipes issues des clubs aveyronnais. Les deux équipes composées évoluaient en Régionale 1 et Régionale 3. Les coûts liés à ces participations (déplacements, hébergements, équipements et encadrement) s'élèvent à 260 € pour la première journée, 762 € pour la deuxième. Ces frais seront financés par la subvention spécifique pour 500 € et par une partie de la subvention de fonctionnement. Tous les clubs seront avisés de ces constitutions d'équipes départementales par une communication plus hâtive comme cela avait été fait par mails adressés à tous les clubs. Même si les résultats sportifs restent modestes il est évident que cette initiative va pleinement dans le sens de l'essor de la féminisation.

4 : Avancement projet jeunes Le référent Georges Andrieux a procédé à une large consultation des dirigeants de clubs pour jauger de la faisabilité de création d'un championnat de jeunes. La plupart des clubs ont répondu (plus ou moins rapidement) (Voir en pièce jointe les bilans et synthèses établis par Georges avec l'appui et avis d'Eric

Demange). 35 jeunes seraient potentiellement concernés et l'une des conséquences pourrait être l'engagement de quatre équipes seniors-jeunes- mixtes en moins). Il est donc suggéré de limiter ce championnat jeunes à quatre journées et sur quatre sites alternés pour répartir les contraintes de déplacements. Les équipes interclubs seraient bienvenues pour favoriser un maximum de participations avec une garantie de participer à un minimum de trois rencontres. Un couplage avec la journée des Vétérans serait envisageable et peut-être des programmations le dimanche comme pour le Challenge du Conseil Départemental. La commission Sportive va travailler sur ces diverses modalités envisagées pour tenter de démarrer ce projet dès la saison prochaine. A suivre...

5 : Estival CD Ping 12 Benjamin Cavarroc est partant pour orchestrer une deuxième édition, avec l'actif soutien de Julien Landes. Il a retenu les dates des vendredis soirs 7 et 21 juillet, 11 et 25 août et suggère quelques adaptations par rapport à l'édition inaugurale. La date du 25 août sera couplée avec la fin du stage estival d'Espalion. Les dotations seront revalorisées et portées à 70, 40 et 25 € pour le principal, 30, 20 et 15 € pour le complémentaire. Le challenge pour le cumul (50, 20 et 10 €) serait complété de bons d'achats ou lots pour les 3 meilleurs Moins de 19 ans. Les 7 premiers au classement général (sur l'ensemble des 4 tours) se partageront une dotation de 370 euros. L'an dernier 27 non licenciés avaient participé. L'inscription pour la nouvelle édition est portée à 8 €. Les règlements officiels seront diffusés dès le lancement de la communication par le CD et par les clubs organisateurs.

6 : Pongistic Event à Espalion Une équipe de jeunes pongistes aveyronnais, issus des clubs de Capdenac, Espalion, Lioujas, Olemps et Villefranche de Rouergue, participera et sera encadrée par Patrick Martinez. Les inscriptions et flocage des maillots sera pris en charge par le Comité Départemental pour cet événementiel qui prolongera le stage international et de joueurs de régions et de grands clubs, rassemblés à Espalion.

7 : Challenge du Conseil Départemental 70 participants environ devraient être présents à Lioujas pour la quatrième et dernière manche, avec Eric Demange comme juge-arbitre. La remise des récompenses (trophée et gourde « développement durable », ainsi que le goûter, financés par la dotation du Département, seront remis à la fin de cette dernière manche. Ce rassemblement sera mis à profit pour la remise de deux prix départementaux et de la Ligue.

8 : « Fête de la Montagne » en extérieur Obligation a été faite aux Comités Départementaux d'organiser une action promotionnelle en extérieur. Le Comité de l'Aveyron participera activement à la « Fête de la Montagne » à Laguiole le dimanche 25 juin. Trente sports seront représentés aux Pistes de ski du Bouyssou et il y aura aussi maintes animations culturelles et un grand marché de pays. Cela présage d'un grand succès populaire et d'un gros potentiel promotionnel pour le ping notamment. Il est donc fait appel à des bénévoles pour animer notre stand. Il ne reste qu'à espérer des conditions météorologiques favorables...

9 : Tournoi Ping Extérieur Aude Cavarroc demande l'organisation d'un tournoi en extérieur pour justifier d'une subvention sollicitée. Patrick Martinez évoque les initiatives soutenues par la mairie d'Espalion et l'ANS pour installer deux sites City Ping de quatre tables d'extérieur en dur. Ces installations feront l'objet d'animations durant l'été. Il évoque une

compétition nationale avec possibilité d'accéder aux phases finales à Rome ou Milan ! Lioujas envisage également un tournoi en extérieur, (possiblement Place de La Fontaine) et cette initiative pourrait être soutenue par le Comité Départemental pour en élargir l'audience. Date et modalités restent à définir.

10 : Règle de la « cascade de points » Aude évoque des réactions, favorables ou non, concernant l'application de la règle dite de la cascade des points pour les compositions d'équipes au sein de chaque club pour les manches de championnats. Philippe Gallien en suggère l'abolition car il le considère favorable aux « grands clubs » mais néfaste pour les plus modestes. Aude suggère de placer le sujet à l'ordre du jour d'une réunion du Comité courant juin, après que la commission sportive ne se livre à une étude et à une consultation de l'ensemble des clubs. La décision finale devra fatalement être harmonisée avec les instances de la Ligue et de la Fédération pour permettre une indispensable cohérence. Les statuts devront également être revus et adaptés pour être soumis à approbation lors de l'AG de septembre du 9 septembre.

11 : Formations L'objectif de formation formulé par le Comité Départemental a été outrepassé avec l'appui de subventions sollicitées et obtenues par Aude Cavarroc. Ainsi, avec le financement du CD, 7 stagiaires Arbitres régionaux ont réussi l'examen théorique et devront valider leur diplôme en compétition. 5 des 6 stagiaires Juge-arbitre 1 ont été reçus à l'écrit. Un abandon de formation fera l'objet d'une demande de remboursement. 1 JA2 a également été validé. Jean-Marc Vigué et Laurent Gaudel vont aborder la formation JA 2. Patrick Martinez signale que des formations à l'arbitrage et encadrement sont programmées durant le stage d'été d'Espalion.

12 : Stage de Rémi Babec Dans le cadre de sa formation BE JEPS Rémi Babec organisera un stage féminines (le matin) et jeunes moins de 19 ans (l'après-midi), le dimanche 21 mai au gymnase Kervallon à Marcillac. Inscriptions 8 € par participant. Thèmes abordés : Services/remises, déplacement, perfectionnement technique et schémas de jeu.

13 : Projet d'Olivier Carreras à Pont de Salars Sur proposition d'Aude Cavarroc, M. Olivier Carreras intervient pour présenter au comité directeur son projet d'animation sur le bourg touristique de Pont de Salars avec le tennis de table pour support. Durant deux semaines, il souhaite mettre à profit les vastes bâtiments collectifs pour organiser tournois, stages et animations pour les jeunes, touristes et amateurs locaux de la petite balle blanche afin de marquer son attachement au bourg tout en espérant redynamiser le club local. Son expérience d'éducateur sportif, d'enseignant et de chef d'établissement scolaire devrait l'aider pour mobiliser des forces vives avec l'appui espéré des instances et des édiles. Il est en recherche de contacts pour appuyer sa louable initiative qui n'entend pas entrer en concurrence avec d'autres projets.

14 : Subventions Aude Cavarroc se réjouit que les objectifs de formations soient dépassés grâce aux aides obtenues auprès de l'ANS et sur la base de dossiers fastidieux à documenter, mais qui ont permis de constituer des budgets spécifiques en corrélation avec les objectifs prioritaires définis au début de son mandat pour les 421 joueurs recensés, dont 171 âgés de moins de 19 ans. Il est en revanche latent que des subventions antérieures doivent être

partiellement remboursées faute d'avoir pu mener les actions définies durant la période de pandémie.

15 : Conventions et adhésions La convention Ligue – Comité sera réactivée, ce qui permettra au comité d'obtenir des aides en fonctions de critères de progression spécifiques à différents domaine (nombre de licenciés, nombre d'inscrits au critérium, organisation de formation,...).

D'autre part, le Comité se voit contraint de rétablir les cotisations pour engagements d'équipes ainsi que les amendes infligées aux clubs en cas d'infractions aux divers règlements, à compter du début de la saison 2023/2024. Les tarifs seront soumis au vote lors de la prochaine assemblée générale programmée pour le samedi 9 septembre à la Maison des Associations des Costes-Rouges.

16 : Aides aux bénévoles Des procédures de réductions fiscales pour les bénévoles renonçant aux dédommagements des associations bénéficiant de leurs services sont évoqués par le trésorier du CD, Philippe Gallien. Il évoque aussi des procédures permettant d'inclure dans les budgets associatifs des estimations de « dons » équivalent à des services ou déplacements consentis par des bénévoles. Les bénévoles concernés et intéressés doivent se renseigner auprès des services fiscaux et respecter scrupuleusement les tarifs et règlements pour activer ces mesures conçues pour soutenir le milieu associatif et ses indispensables bénévoles. Philippe proposera un « cadrage » des possibles défraiements que le CD proposera aux membres bénévoles actifs.

17 : Le Tennis de Table à la relance Le petit rebond des effectifs découle indéniablement du dynamisme et d'initiatives diverses et complémentaires développées à tous les niveaux des clubs, des instances départementales, régionales et fédérales. Le Comité de l'Aveyron doit être à la fois bénéficiaire et acteur de cet élan et participant et en innovant dans les domaines de la communication, de l'événementiel et de la conquête de nouveaux adhérents de tous âges, garçons et filles et de la détection de talents.

18 : Réunion Association Aveyron Sports Créée à l'initiative du Conseil Départemental cette association s'est donnée pour objet majeur de proposer des thèmes de réflexion, sur la prévention de la violence et des incivilités, les politiques d'état, la gestion de l'événementiel et la sensibilisation à la pratique du sport en club. Les Comités marginaux n'auront fatalement que peu d'influence.

19 : Groupement d'Employeurs L'alignement du tarif horaire du salarié pour le Comité a été acté lors d'une réunion exceptionnelle mais les heures de trajet sont décomptées et facturées sur la même base tarifaire de 8 € de l'heure. La prochaine AG programmée du GEPISA devrait permettre d'apprécier les évolutions nécessaires et envisagées. Philippe Gallien et Laurent Gaudel y représenteront le CD en raison de l'indisponibilité d'Aude Cavarroc pour raisons professionnelles.

La récente AG du CDOS a fixé l'adhésion de notre Comité à 180 €/an (moins de 500 licenciés). Il n'a pas été possible d'accéder à la visio de l'AG Fédérale pour des raisons de procédures.

20 : Initiatives du club d'Espalion En complément des diverses initiatives déjà mentionnées à mettre à l'actif du club d'Espalion (Stage, Pongistic, implication à la Fête de la Montagne) le club a activé une initiative dite « corporative » mais qui est ouverte de fait à tous les amateurs de Ping loisirs. Des débuts qualifiés d'encourageants. Le club va bénéficier d'un reportage de FR 3 pour évoquer l'impact de ce sport et loisir au plan local.

Fin de réunion à 21h30.

Le secrétaire rédacteur

Gilbert Douls

La Présidente

Aude Cavarroc